

Mamoudzou, le 18 août 2021

COMMUNIQUE DE PRESSE

L'OFFRE DE SOINS SE DEVELOPPE A MAYOTTE

Avec le concours de l'Agence Régionale de Santé de Mayotte, le Centre Hospitalier de Mayotte se dote officiellement d'un héli-SMUR dédié aux évacuations sanitaires en tout point du territoire et offre au département le premier avion sanitaire qui assurera les évacuations sanitaires entre Mayotte et la Réunion. La pérennisation de ces deux nouveaux moyens de transport va permettre à l'offre de soins mahoraise de prendre son envol.

Un héli-SMUR indispensable pour secourir les patients

La situation sanitaire exceptionnelle liée à la pandémie de la Covid-19 a rendu nécessaire le recours à un hélicoptère pour assurer l'acheminement rapide des malades des quatre coins de l'île vers l'hôpital. Le SAMU réalise en moyenne 47 missions par hélicoptère par mois. En garantissant un accès rapide aux personnes blessées ou malades dans tout le département, l'héli-SMUR permet d'améliorer la survie du patient et de réduire les séquelles des pathologies graves. L'avantage est également le confort du transport, du fait des faibles accélérations subies en vol : cet aspect est particulièrement important en cas de polytraumatisme. Si l'intérêt pour la prise en charge des victimes n'est plus à démontrer, il permet également de gagner 50 % de temps médical en plus : l'équipe soignante est plus vite rentrée pour prendre en charge un nouveau patient.

Présent au sein du CHM pour garantir un départ immédiat, l'hélicoptère du SMUR a réalisé **374 missions** entre mai et décembre 2020.

Un avion sanitaire attendu depuis longtemps à Mayotte

Lors des pics successifs de l'épidémie, l'avion sanitaire a été au cœur des dispositifs permettant de transférer des patients atteints du Covid-19 d'un hôpital à un autre. Une nécessité pour éviter la saturation du système hospitalier.

Mayotte est le premier DOM à se doter d'un avion sanitaire. Des équipements spécifiques de pointe, un équipage professionnel et une logistique très étudiées permettent de garantir la qualité et la sécurité des soins, de prodiguer des soins intensifs et d'acheminer les patients sains et saufs dans les meilleures conditions.

L'avion sanitaire est disponible 6 jours sur 7, permettant un rythme régulier et organisé des évacuations sanitaires vers La Réunion, avec un nombre de civières et de places garanties. Le coût de l'avion sanitaire depuis sa mise en place s'élève à **5 392 567 €** entre mai 2020 et juin 2021.

En 13 mois d'opération, la compagnie a effectué **696 vols** entre Dzaoudzi (Mayotte) et Saint-Denis, Saint-Pierre (Île de la Réunion). Les taux de régularité et de ponctualité de la compagnie, supérieurs à 99%, ont permis de transporter **5 117 patients**.

Contact Presse :

Centre Hospitalier de Mayotte - Service communication
Tel : 02 69 61 47 68 / mail : communication@chmayotte.fr
www.chmayotte.fr

Contact Presse :

Agence régionale santé de Mayotte - Service communication
Tel : 06 39 60 74 27 / mail : ars-mayotte-com@ars.sante.fr
www.ars.sante.fr